

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU 11 AVRIL 2022.

✚ **Taux d'imposition des taxes foncières** : pas de hausse en 2022.

✚ **Comptes administratifs 2021** :

- Principal : Fonctionnement dépenses : 201460,01€ et recettes : 208741,43€
Investissement dépenses : 748,99€ et recettes : 6992,78€
Validé à l'unanimité.
- Assainissement : Fonctionnement dépenses : 33731,95€ et recettes : 30122,09€
Investissement dépenses : 22951,18€ et recettes : 16091,15€
Validé à l'unanimité.
- Lotissement : Fonctionnement dépenses : 2617,32€ et recettes : 10275€
Investissement dépenses : 4497,36€ et recettes : 0€
Validé à l'unanimité.

✚ **Résultats avec report des années précédentes** :

Principal fonctionnement : + 14494,29€ et investissement : + 5368,54€
Assainissement fonctionnement : +3156,43€ et investissement : + 59356,16€
Lotissement fonctionnement : + 23976,03€ et investissement : - 20631,30€

✚ **Budget 2022** :

Principal fonctionnement équilibré à 258107€ et investissement équilibré à 34866,54€.
Assainissement fonctionnement équilibré à 35565,43€ et investissement équilibré à 81736,16€.
Lotissement fonctionnement équilibré à 153619,20€ et investissement dépenses : 109819,47€
et recettes : 151219,20€ (sur-équilibre).
Budget validé à l'unanimité.

✚ **Redevance assainissement** : le déficit actuel est de 7211,98€, avec le prix de vente de 2,2€ le m³. Proposition pour limiter le déficit de facturer un abonnement annuel ainsi que le font beaucoup d'autres communes : proposition 50€ pour 2022 : validé à l'unanimité.

✚ **Surveillance du car scolaire le soir** : une habitante de Dampierre propose de l'assurer jusqu'aux vacances d'été, le coût étant de l'ordre de 200 à 250 euros sur la période : validé à l'unanimité.

✚ **Mise aux normes électriques des bâtiments communaux** : un premier devis reçu, un autre est attendu.

✚ **Adhésion à la Fondation du Patrimoine** : nous allouons 50€.

✚ **Projet d'enfouissement des lignes électriques** : le SDE18 propose de prendre en charge 50 000€ de notre chantier, et de subventionner le solde à hauteur de 60 %. Nous allons les rencontrer.

✚ **Pour économies d'énergie**, la CdC propose de généraliser l'extinction de l'éclairage public entre 23 h et 5 h. A voir en commission.

✚ **Demande de subvention** des Amis de la Bibliothèque du Cher : nous allouons 50€.

✚ **Nettoyage du défibrillateur** à faire faire.

✚ **Poteau téléphonique cassé** route de Vierzon : réclamation faite.